



Syndicat mixte du SCoTAM
Harmony Park - 11, boulevard Solidarité 57070 METZ
Tél.: 03 87 39 87 94 kbahr@metzmetropole.fr

A

La Préfecture de la Moselle
DCTAJ - Bureau du contrôle de légalité
9 place de la Préfecture - BP 71014
57034 METZ Cedex 1

BORDEREAU D'ENVOI

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations du Bureau du Syndicat mixte du SCoTAM. Jeudi 1^{er} décembre 2016.</i>		Contrôle de légalité.
Thème : <u>Urbanisme</u>		
<input checked="" type="checkbox"/> <u>Point 1</u> - Avis sur le projet de PLU de la Commune de Pange.	1	
<input checked="" type="checkbox"/> <u>Point 2</u> - Avis sur le projet de PLU de la Commune de Pouilly.	1	
Nombre total d'actes transmis : 2 délibérations.		

Fait à Metz, le 02 DEC. 2016

Le Président
du Syndicat mixte du SCoTAM



Henri HASSER



Delibz - AR